



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne
Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Février 2015 n° 80

Pierre Demeulemeester nous a quittés.



C'est avec beaucoup de tristesse que les Suzannais ont appris le 27 décembre 2014 le décès de M. Pierre Demeulemeester, 83 ans, Suzannais d'adoption et de cœur; il avait d'abord habité le hameau de la Rivière, soulignant la prédestination de son nom (qui signifie en flamand " *le maître du moulin* "), avant de s'installer avec sa famille 9, rue de la Libération.

Malade depuis de nombreuses années, il fut hospitalisé à l'ÉHPAD Perrine-Thulard d'Évron puis à celui du Petit-Rocher à Sainte-Suzanne.

M. Demeulemeester avait été élu Maire de Sainte-Suzanne suite au décès de Mme Christiane Ligot en juin 1997, et termina son mandat jusqu'en mars 2001; c'est M. Daniel Dutertre qui lui succéda à la mairie.

L'événement suzannais le plus marquant de son mandat fut sans aucun doute l'achat du château par le Conseil général en décembre 1998, puis l'achat du manoir et du parc de la Butte Verte par la Commune. Y furent transférés ensuite la salle du Conseil, la Bibliothèque puis le bureau de l'Office de tourisme, tandis que le District d'Erve et Charnie se rendait acquéreur des anciens communs du manoir pour y installer ses bureaux (aujourd'hui bureaux de la Communauté de communes des Coëvrons).

Les actuels Conseillers municipaux qui ont travaillé avec lui au Conseil (Pascal Guerveno, Alain Bariller et Daniel Lamy), se souviennent d'un homme agréable, à l'écoute, très démocrate, et très soucieux de bien faire. La fin de son mandat fut malheureusement marquée par les débuts de sa maladie.

Le Conseil municipal présente à Madame Demeulemeester, qui l'a si bien accompagné, y compris durant ses longues années de maladie, et à la famille, ses très sincères condoléances.

Après le décès de Pierre Chéreau le 20 avril et d'Éliane Guyon le 21 avril, Sainte-Suzanne aura donc vu disparaître en 2014 trois élus qui auront bien servi la Commune et démontré par leur engagement leur grand attachement à Sainte-Suzanne.



Population légale officielle INSEE à compter du 1^{er} janvier 2015 : 1008 habitants

(Voir détail LVC n° 79 page 2)

Bilan État-Civil 2014: 31 événements

10 Naissances

Marceau Rocton, né le 22 janvier 2014 - 6, hameau de Beaulieu
Lola Chapeau, née le 27 janvier 2014 - Château-Neuf
Antonin Coupé, né le 14 février 2014 - 30, rue Perrine Dugué
Malvina Garneret, née le 12 juin 2014 - 15 bis, rue de la Libération
Maryam Lahbaïri, née le 29 juillet 2014 - La Haute Morinière
Lana Le Luherne, née le 25 août 2014 - Le Petit Gravier
Kaïs Hydulphe, né le 16 octobre 2014 - 3, le Petit Beaulieu
Inès Dubois, née le 4 novembre 2014 - 2, rue des Grands Jardins
Michel Degraeve, né le 3 décembre 2014 - 14, rue de la Libération
Hugo Couillard, né le 31 décembre 2014 - Chemin de la Madeleine



2 mariages

Thomas Lescoet et Camille Manaranche, le 31 mai 2014 - 6, rue du Pont d'Erve
Carl Pommerais et Marie Gaio, le 23 août 2014 - 3, Chemin du Pont Neuf

19 décès

Georgette Fourmont veuve Jalu, 85 ans, décédée le 31 janvier 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Solange Fave veuve Pawlas, 91 ans, décédée le 31 janvier 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Georges Chevreuil, 78 ans, décédé le 25 février - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Georgette Michy, veuve Guiblet, 91 ans décédée le 9 mars 2014 - 1, rue de la Belle Étoile
Pierre Chéreau, 93 ans, décédé le 20 avril 2014 - 5, route de Sablé
Éliane Guyon, 79 ans, décédée le 21 avril 2014 - 14, rue des Coëvrons
Odette Pilleux épouse Dufour, 91 ans, décédée le 24 avril 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Simone Blanchard veuve Avont, 89 ans, décédée le 22 mai 2014 - - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Marie Marie épouse Moreau, 77 ans, décédée le 14 juin 2014 - 5, impasse de la Saugère
Claude Frétard, 63 ans, décédé le 17 juillet 2014 - la Perthuisière
André Garreau, 73 ans, décédé le 25 août 2014 - 4, impasse des Alouettes
Yvonne Royer, 94 ans, décédée le 5 septembre 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Christiane Ernault veuve Renard, 89 ans, décédée le 11 septembre 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Renée Drou, 97 ans, décédée le 9 octobre 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Jacques Moyen, 84 ans, décédé le 2 novembre 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Paulette Richard épouse Ferrand, 74 ans, décédée le 10 novembre 2014 - 1, rue de la Fontaine
Joseph Brunet, 84 ans, décédé le 13 décembre 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Marie-Louise Hydulphe veuve Davoust, 95 ans, décédée le 23 décembre 2014 - Éhpad 6, rue du Petit Rocher
Pierre Demeulemeester, 83 ans, décédé le 27 décembre 2014 - 9, rue de la Libération (**Maire de Sainte-Suzanne de juin 1997 à mars 2001**)



Événements marquants de 2014

Travaux (commune et intercommunalité)

Fin des travaux de rénovation de la toiture de l'église.

Fin des travaux et mise en service du contournement nord de Sainte-Suzanne. (Conseil Général et 3C)

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux (électrique et téléphonique) du Grand-Moulin, du Moulin-Neuf et du chemin du Pont-Neuf.

Installation d'un éclairage public plus économique sur ces trois sites. (Commune et SDEGM)

Construction du nouveau parking de " la Baronnie ". (Commune)

Fin des travaux de restauration, inauguration et ouverture au public du Grand-Moulin. (3C)

Culture - Tourisme - Patrimoine

Ouvert en 1991, le Centre Médiéval de Clairbois cesse ses activités. (Il est mis en vente.)

Ouverture et clôture à Sainte-Suzanne du Festival des Nuits de la Mayenne.

Découverte d'un four à pain (four dit banal) dans les locaux de la savonnerie suzannaise rebaptisée " Savonnerie du four " .

Le VVF village de Sainte-Suzanne, classé " Village de Vacances 3 étoiles ", reçoit le label " Tourisme et Handicap " .

La boutique " Tram'd'art ", qui regroupe quatre artisans d'art, s'installe rue de la Belle Étoile.

Les expositions:

Exposition Auguste Alleaume (maître verrier) au CIAP.

Exposition " Coëvrons 1914-1918: la Grande Guerre à l'arrière " au musée de l'auditoire. (Labellisé Centenaire)

Exposition " Noir de l'autre " à la bergerie du château.

Villes et Villages Fleuris: le jury régional décerne à Sainte-Suzanne la 2ème fleur.

Animations

La banda'Suzanne, sacrée meilleure banda d'Europe pour l'animation de nuit reçoit " la lune d'or " à l'occasion du festival européen des bandas de Condom (Gers).

Fête des voisins dans de nombreux quartiers suzannais: Rue de la Libération et route de Montsûrs, la Boulière, la Rivière, la Briqueterie, la Madeleine, les Granges, La Taconnière.

Fête de la musique avec la participation de la Banda'Suzanne.

Spectacle animé par Marie Guerzaille, humoriste breton (plus de 650 spectateurs).

Spectacle de danse avec le groupe « Danse Plaisir Mayenne » (qui a animé également le repas des Aînés).

Fête des jeux d'antan, ambiance seventies (épreuve de tir à la corde qui a opposé Conseillers municipaux et pompiers suzannais).

Cérémonie de commémoration de la libération de la Mayenne en présence des vétérans et des familles de soldats américains et français.

Tous les mercredis de juillet et août " animations médiévales " par Nika et Anim'histo.

Nombreux spectacles équestres animés par les " Écuyers de l'histoire ".

Activités sportives

Football club de la Charnie: l'entente Sainte-Suzanne Torcé-Viviers-en-Charnie est repartie sur de bonnes bases avec 3 équipes: une équipe seniors, une équipe futsal, une équipe U17/U18, qui sera, en quelque sorte l'équipe seniors de demain, et donc l'équipe vétérans qui est repartie elle aussi, si on peut dire, du bon pied...

Judo: l'initiation judo à Sainte-Suzanne, encadrée par le club de judo d'Évron continue son chemin: encore 14 enfants en 2014, et cela devrait continuer puisque dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires), les plus petits ont pu découvrir le baby judo, et le...japonais - AJIME (commencer) - MATTE (arrêter) - IPPON (point) - JUDOJI (tenue de judo); ils sont donc, presque, prêts à prendre la relève.

Le Roc suzannais: point d'orgue pour les randonneurs VTT, distances au choix 29, 45,60,71 kms et, pour les plus entraînés 80 ou 92 kms. Beaucoup de montées, autant de descentes, des chemins étroits et rocailleux, bref tout ce qu'il faut pour des " masos " heureux, et il y en avait 700! dont quand même quelques familles ou débutants satisfaits de faire leurs premières armes sur les circuits de 10 ou 19 kms; c'était déjà pour certains un petit exploit.

N'oublions pas les activités sportives traditionnelles proposées par les Francs Tireurs suzannais: (la randonnée pédestre, la gymnastique, le badminton, le volley-ball) ou la Compagnie d'Arc de la Charnie (le tir à l'arc).

Divers

Élections municipales: les 15 candidats de la liste conduite par Jean-Pierre Morteveille sont élus au premier tour de scrutin. Jean-Pierre Morteveille est réélu Maire.

Élections à la Communauté de communes des Coëvrons: Jean-Pierre Morteveille est réélu Président (avec 61 voix sur 67 suffrages exprimés).

Séance du Conseil municipal du 5 septembre: Jean-Pierre Morteveille fait part de son intention de ne plus représenter la Commune de Sainte-Suzanne à la Communauté de communes des Coëvrons. Roland Gaillard et Daniel Vannier sont nommés aux deux postes de Conseillers communautaires dévolus à la Commune de Sainte-Suzanne

22 septembre: Joël Balandraud est élu Président de la Communauté de communes des Coëvrons; Daniel Vannier est élu vice-président chargé des sports.

JE SUIS CHARLIE

Discours écrit le vendredi 9 janvier 2015

et prononcé en prologue de la cérémonie des vœux du samedi 10 janvier 2015 à 11h, salle Fernand-Bourdin à Sainte-Suzanne, en présence de MM. Norbert Bouvet Vice-président du Conseil général de la Mayenne, Marc Bernier Conseiller général, maire de Vaiges, Joël Balandraud Président de la Communauté de Communes des Coëvrons, maire d'Évron, Alain Dilis Président de l'Association des Maires de la Mayenne et maire de Saint-Germain-de-Coulamer, Mmes et MM. les maires du canton et Conseillers municipaux de Sainte-Suzanne, et des Suzannais présents (environ 200 personnes).

"La France est en deuil. Les principes mêmes de notre République sont attaqués.

Il serait dérisoire de commenter à mon niveau les événements gravissimes récents qui mettent en jeu la Liberté de la France, que tous nos ancêtres ont si chèrement gagnée.

Je ne parlerai pas de ces Français tueurs fanatiques, sans cerveau autonome, surarmés, surfinancés et surentraînés, qui servent à distance de marionnettes tragiques à Al Qaïda, Daesch ou autres. Car il n'y a même pas de mots pour dire mon indignation et ma colère. Je rendrai simplement hommage ce matin au courage, au professionnalisme, au travail exemplaire des gendarmes, des policiers, des sapeurs-pompiers et autres services de secours.

Par contre, je veux parler de la **GUERRE** absolue qui est déclarée à la France depuis le Moyen-Orient, qui s'attaque directement à ce que nous avons de plus cher: **NOTRE LIBERTÉ** de pensée, de jugement ou de culture, notre **DÉMOCRATIE**. Toutes les autres allégations, ou prétextes plus ou moins religieux sont fallacieux.

Il ne s'agit pas de partager béatement ou de manière idolâtre les dessins ou les traits d'humour des journalistes de Charlie Hebdo. Comme tous ceux de ma génération, je les ai connus à travers les journaux Pilote, L'Enragé, Hara-Kiri ou Charlie-Hebdo. Comme beaucoup, je les ai parfois appréciés, parfois pas, et peu importe: Le crayon sera toujours au-dessus de la barbarie.

Mais leur liberté d'analyser, de relativiser, de blâmer, de rire, et de caricaturer, parfois jusqu'à l'outrance, sont la garantie et la preuve que nous vivons dans un pays de liberté, républicain, démocrate, laïc (c'est-à-dire qu'il permet toutes les opinions et toutes les croyances, et est ouvert à tous les cultes), et que ces valeurs-là sont au-dessus de tous les fanatismes, de tous les intégrismes, de tous les extrémismes. La liberté de pensée, d'expression, la liberté de la presse sont des Principes universels.

Déjà, l'ignoble assassinat d'Hervé Gourdel et des otages occidentaux en Syrie aurait dû davantage nous mobiliser. Mais cette fois, parce que nous sommes attaqués au cœur, le peuple de France a bien compris dès mercredi l'extrême gravité de la situation; je me sens fier et en phase avec cet élan émouvant de solidarité, de compassion et de prise de conscience collective que ces événements tragiques a suscité. Oui, nous sommes tous aujourd'hui **Charlie**.

Les extrémistes de tous bords vont tenter d'utiliser ce drame pour nous diviser, en jouant sur les amalgames, les récupérations politiques, les peurs et les préjugés. Mais cette tragédie peut aussi nous rassembler comme jamais - cela dépend de nous.

Face aux menaces, réitérées hier soir, de faux imams auto-proclamés mais véritables terroristes, qui n'ont rien à voir avec l'Islam, soyons des millions à dire "**nous n'avons pas peur, nous restons unis**".

Face à cette guerre, face à la barbarie, à la bêtise, à l'obscurantisme, à l'ignominie, à la manipulation des sectes, des réseaux sociaux ou des médias, face à l'inqualifiable, **RÉSISTONS**. Ils ne gagneront pas. Soyons solidaires et soutenons toutes les initiatives qui pourront être prises par nos dirigeants. L'unité nationale, ce ne sera pas celle des partis, (-on voit bien que l'ivresse du pouvoir fait qu'elle ne sera jamais sans arrière-pensée en France-), alors démontrons nous-mêmes notre unité; faisons l'unité des Citoyens, autour des Valeurs de la République et de la Démocratie, de l'**HUMANISME**, quelles que soient nos opinions par ailleurs. La France est grande quand elle se rassemble. En hommage aux victimes des attentats terroristes des 7, 8 et 9 janvier 2015, en soutien à leurs familles, je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire. **Jean-Pierre Morteveille**

Travaux Place Hubert II et rue Henri IV

Dans le cadre du partenariat entre ERDF et les Plus Beaux Villages de France, ERDF procède (gratuitement) à l'enfouissement de certains câbles et boîtiers devenus hors normes. La commune en profite pour installer l'électricité dans le bâtiment communal de la rue John Ferremen. Par ailleurs, en liaison avec le SDEGM, il est prévu le remplacement des lanternes de la rue Henri IV et de la place Hubert II par un éclairage à leds.

De même, nous en profitons pour réaliser l'accessibilité « handicapés » pour la « Savonnerie du Four ».



Projets 2015 de la commune de Sainte-Suzanne

Construction du nouvel ÉHPAD: une réunion a eu lieu le 22 janvier dernier avec M. Richefou, Président du Conseil général.

Finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Voirie:

Suppression des câbles électriques apparents rue Henri IV et Place Hubert II de Beaumont,

Réfection de l'éclairage public (mêmes rues),

Voirie rue de Sablé/Croix Couverte si inscription possible au budget 2015.

Bâtiments Publics:

Réparation des cloches de l'église,

Aménagement d'une salle de répétition pour l'Harmonie-Banda de SAINTE-SUZANNE (inauguration le 24 avril),

Inventaire du reste-à-faire pour l'accessibilité des bâtiments publics.

Patrimoine:

Nouvelle tranche de fouilles par le CNRS au Camp des Anglais; conférence sur les découvertes 2014,

Finition du mur du jardin médiéval (bénévoles),

Audit de renouvellement du label "**Plus Beaux Villages de France**",

Fleurissement: nouveaux espaces ruelle de la Carterie et rue de la libération,

Jeux pour enfants: réinstallation des jeux pour enfants (restauration des jeux existants, achats de jeux nouveaux) à proximité de la salle Fernand-Bourdin.

Animations habituelles toutes maintenues

Nouveautés

Élection de Miss Mayenne dans le cadre du concours miss France 15/17 ans le 24 janvier,

Spectacle de chants révolutionnaires les 31 janvier et 1er février,

Participation aux journées européennes des Métiers d'Art les 28-29 mars (avec le concours de la mission Métiers d'Art de la Région des Pays de la Loire,

Soirée Bodega avec la Banda'Suzanne le 24 avril,

Concert la « tribu des femmes » le 9 mai (clôture de la saison culturelle de la 3C),

Concert exceptionnel Jean Déré avec le trio Thalberg le 17 mai; Frédéric Borsarello

jouera sur le célèbre violoncelle des tranchées de Maurice Maréchal, une pièce unique du musée du Conservatoire de Musique de Paris (concert labellisé Mission Centenaire),

Fête de la musique le 19 juin avec « le Chœur de la Cité » et « la Banda-Suzanne »,

Journées du Petit Patrimoine de Pays et des Moulins les 20-21 juin, (labellisée Petites Cités de Caractère, CAPEB,CMA, Fondation du Patrimoine...),

Ouverture et clôture du festival des Nuits de la Mayenne (3 spectacles),

Spectacle de dresseurs d'ours le 13 septembre dans le cadre de l'installation à Sainte-Suzanne de l'entreprise apicole "l'ours authentique".



Présentation du concours « Miss 15-17 ans »

Nouvelles Activités commerciales

Fin des travaux d'agrandissement de l'hôtel-restaurant "*Beauséjour*",

Ouverture d'une *supérette "Viveco"*, le 15 janvier, par M. Yvon Bourdin, rue des Coëvrons,

Ouverture du salon de bien-être "*Au cœur de mes mains*",

Émilie Lory, kinésithérapeute, intègre le pôle médical,

Élodie Morteau, nouvelle fleuriste, s'installe sur le marché de Sainte-Suzanne,

« Lily institut » esthéticienne, rue du Camp des Anglais,

« Tram' d'Art » rue de la Belle-étoile,

Installation du 3ème médecin, le Dr Ioann Levitchi.



Mes fonctions ont la particularité de m'adresser principalement aux deux extrêmes de la population: aux jeunes pour l'enfance jeunesse, le sport et les écoles, aux plus anciens avec la gestion de l'Éhpad (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes).

Historique de l'Éhpad

C'est ce dossier qui m'a occupé, qui nous a occupés, et préoccupés le plus en 2014; de quoi s'agit il?

Nous avons le projet, depuis 2009, de construire un ÉHPAD de 51 lits avec l'hôpital d'Évron pour remplacer le bâtiment actuel, 30 chambres totalement obsolètes.

Dans les premiers mois de 2014, nous étions très optimistes sur la mise en construction de notre nouvel ÉHPAD; le bout du tunnel était en vue. Après 4 ans d'un travail constant:

La Mairie a mis le terrain à disposition, l'a viabilisé,

Notre partenaire ICADE a obtenu les financements auprès de sa maison mère, la caisse des dépôts et consignations,

Les plans sont prêts, Nous avons en mains toutes les autorisations administratives,

Le conseil d'administration de Mayenne Habitat a confirmé, officiellement, son accord pour porter le projet,

Un dernier point à valider: le PPI.

En juillet, nous présentons donc ce Plan Pluri annuel d'Investissement au conseil général. C'est ce document qui va permettre de déterminer une partie du prix de journée pour les prochaines années; ce PPI est validé lors d'une réunion en juillet au CG.

A la fin de la réunion, nous avons été très surpris par la proposition du délégué départemental de l'ARS: "le transfert à Sainte- Suzanne des résidents du foyer logement d'Évron, et celui des résidents de l'ÉHPAD de Sainte-Suzanne à Évron" ...

Stupeur dans l'assistance: tous voyaient l'incongruité de cette proposition où l'on déplaçait les personnes âgées comme des meubles.

Après quelques semaines d'études, cette idée fut bien naturellement abandonnée.

Mais c'était indirectement un grand coup de frein à notre projet.

Par la suite, malgré des déclarations rassurantes, en août, septembre, octobre, des divers responsables du Conseil général, nous n'obtenons aucune réponse officielle malgré plusieurs courriers de relance.

Fin novembre, un courrier du Conseil général nous annonce une remise à plat de tous les dossiers de travaux des Éhpad de la Mayenne .

Une étude va être menée dont les résultats sont attendus, au mieux début juillet 2015...

Après 4 années pour monter ce projet, nous sommes tous consternés.

À la suite de ce courrier, une grande réunion est organisée, le 10 décembre, au Conseil général, pour expliciter la démarche.

Le Président Richefou et le délégué de l'ARS, M. Domingo présentent les critères retenus pour réaliser l'étude.

Je retrouve le sourire. Notre projet d'Éhpad correspond en tous points aux critères présentés.

Malheureusement, entre temps, la commission départementale de sécurité qui nous accordait régulièrement une autorisation provisoire d'exploitation dans l'attente de notre nouvel ÉHPAD, informée de ce nouveau report, se braque faute maintenant d'un délai précis de démarrage des travaux.

Confirmation par un courrier du Préfet qui demande « une mise aux normes dans les plus brefs délais, et à défaut, c'est la fermeture administrative »

Donc à ce jour 3 possibilités

1. L'ÉHPAD fait les travaux de sécurité: qui financera?

2. Sans travaux: fermeture administrative - où " recase" t'on les résidents (peu ou pas de places dans les Coëvrons) et le personnel?

Pour information, nous avons actuellement à l'ÉHPAD, un ancien chef du centre de secours de Sainte-Suzanne. Après avoir consacré plus de 10 ans de sa vie à la sécurité de ses concitoyens, allons-nous l'envoyer finir ses jours, loin de sa famille à Ernée, Mayenne, Craon ou Château -Gontier, faute de place dans les Coëvrons?

3. **La solution la plus raisonnable, lancer rapidement notre projet de construction.**

L'ÉHPAD fait partie intégrante de notre territoire: ce sont 22 emplois, de l'activité pour les médecins, la pharmacie, le kiné, les infirmières libérales, l'ambulancier; sans ÉHPAD, nous pouvons avoir les plus grandes craintes pour le maintien de ces services.

Alors, espérons que la raison prévaudra, et que nous pourrons lancer notre projet avant qu'il ne soit trop tard.

Un autre dossier important: L'école

Comme vous le savez, depuis 2 ans, nous étions sous la haute surveillance de la DASEN (directrice départementale de l'éducation nationale), qui, compte tenu de la baisse des effectifs, voulait supprimer une classe.

A la rentrée de septembre dernier, c'était hélas chose faite. Nous avons maintenant 2 classes de 4 niveaux.

On dit que la mixité de niveaux est enrichissante pour les enfants, peut-être; mais ce que j'ai pu constater, c'est beaucoup plus de travail pour les enseignants, surtout lorsque l'une des enseignantes, mutée à Sainte-suzanne, exerce la fonction de directrice et habite Parné-sur-Roc....Cependant, en prévision de cet événement, nous avons envisagé, depuis quelque temps, la création d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Chammes, notre proximité, notre bassin de vie commun, nous conduisant à cette réflexion, avec pour souci ne pas déséquilibrer la carte scolaire du secteur Sud de la 3C.

La DASEN nous a confortés dans notre projet en présentant récemment un schéma d'orientation préconisant deux RPI dans notre secteur: Saint- Jean-sur-Erve et Sainte-Suzanne.

Nous avons donc présenté officiellement un premier dossier à l'éducation nationale, pour un démarrage en septembre 2015.

Ce projet offre une belle complémentarité: 2 classes à Sainte-Suzanne, 1 classe à Chammes, retrouvant ainsi une répartition plus acceptable pour les différents niveaux scolaires.

Dans les premières réflexions que nous avons menées, les petites sections pourraient être à Sainte- Suzanne, qui dispose de dortoir, cantine, garderie, hall d'animation au sein de l'école.

Les plus grandes sections seraient à Chammes où les locaux sont en très bon état, à proximité de l'école: une salle des fêtes, un terrain de sports, pour les animations scolaires et les TAP. Mais la décision finale appartient à l'Éducation Nationale.

Communauté de Communes des Coëvrons

Quelques mots sur mes nouvelles fonctions à la 3C (vice-président en charge des sports)

En septembre 2014, Joël Balandraud m'a demandé de faire partie de l'équipe qui allait se présenter aux nouvelles élections de la 3C.

Après un moment de surprise, et un week-end de réflexion, j'ai pensé que c'était l'occasion de faire progresser mes idées sur l'organisation du sport dans les Coëvrons en particulier pour les plus jeunes.

Pour cela, j'ai l'intime conviction que les fameux TAP, si décriés par ailleurs, peuvent être une très belle opportunité. Les «enfants sont à notre disposition» pendant ce temps périscolaire. Profitons-en pour leur faire découvrir les activités sport et culture du territoire.

J'ai toujours pu constater que la pratique régulière d'une activité, se retrouver avec ses copains, apprendre à respecter des règles, pouvaient largement contribuer à l'épanouissement des enfants.

Vœux 2015: Intervention de Roland Gaillard

Jean-Pierre, en mars 2014, l'équipe que tu as conduite lors des élections municipales, rajeunie et un peu plus féminisée, a été très largement confortée par les Suzannais.

Suite à ces élections, tu as également été confortablement réélu comme président de la 3C.(61 voix sur 67)

En juin, une décision du Conseil Constitutionnel a remis en cause les accords locaux sur la détermination du nombre des délégués communautaires.

C'est ainsi que Sainte-Suzanne a perdu 1 poste de délégué communautaire.

Dans la Voix du Conseil de septembre, tu as expliqué les raisons qui t'ont conduit à ne plus figurer parmi les 2 représentants communaux de la commune.

Tu renonçais donc ainsi, de fait, à ton mandat de président de la 3C.

Tu as en effet considéré que la seule solution pour que la mutualisation devenue obligatoire se réalise était que le maire d'Évron soit également Président de la 3C.

Les évolutions annoncées au niveau de la direction des Services favorisaient également la mise en place de cette mutualisation.

Je tiens à dire ici que je ne connais pas beaucoup d'élus prêts à se démettre de leur mandat (et des indemnités correspondantes) pour ne pas rater une opportunité permettant de mieux rationaliser le fonctionnement des structures.

Dans une période où les ambitions personnelles priment sur les idées et l'intérêt général, cela mérite d'être souligné.

Je tenais à rappeler cela aujourd'hui car je n'ai toujours pas digéré quelques commentaires de l'époque du genre " Il peut partir maintenant qu'il a vidé la caisse, sous-entendu au profit de Sainte-Suzanne !"

Il est vrai que le dynamisme de Sainte-Suzanne, de son équipe municipale, de la population avec un tissu associatif très présent peut créer quelques jalousies.

Mais la coopération, la solidarité intercommunale commencent par un investissement de chacun d'entre nous, de nos communes pour survivre dans ces périodes difficiles.

Il nous faut profiter de chacun de nos atouts pour nous défendre collectivement.

Pour Sainte-Suzanne, c'est notre patrimoine et le tourisme.

Comme si tous les investissements réalisés à Sainte-Suzanne ne servaient qu'aux Suzannais !

C'est la démarche faite par le Conseil Général et M. Arthuis lorsqu'il a été décidé de rénover le château.

Il s'agissait de faire de Sainte-Suzanne l'une des portes d'entrée de la Mayenne.

La municipalité a conforté ce choix en investissant dans le relookage visuel de la Cité avec l'aide de la Région car nous sommes Petite Cité de Caractère mais aussi grâce à nos différents labels notamment celui de PBVF (Plus Beaux Villages de France) et à toutes les opportunités que nous avons su saisir comme par exemple l'émission télé "Village préféré des français".

Bien sûr, nous avons eu des subventions; je me souviens encore de l'intervention de Norbert Bouvet l'année dernière, nous annonçant que tout cela était fini !

Il faut arrêter les amalgames:

Quand le Conseil Général investit dans le château, ce n'est pas une subvention à la commune car le château est la propriété du Département depuis 16ans.

Quand la Communauté de Communes des Coëvrons rénove le Grand Moulin ou le Centre de secours, c'est la même chose !

Tout cela a été possible grâce à l'investissement et au bénévolat des associations suzannaises qui ont aidé à préserver, à réhabiliter notre patrimoine mais aussi à animer notre belle cité !

Les associations suzannaises travaillent ensemble vers cet objectif; les bénévoles, par leur travail (Grand Moulin, murs, jardin médiéval...) mettent en valeur notre patrimoine et récupèrent des fonds qui permettent de financer de nombreuses activités.(DVD, documents touristiques...)

Ainsi par exemple, Médiéville53 organise mais aussi finance une grande partie des animations sur la commune.(Plus de 14000 € en 2014)

Les commerçants s'associent à Médiéville pour organiser un certain nombre d'entre elles.

Bien sûr, la commune verse une subvention, mais elle fait payer à l'association les droits de place pour l'occupation de l'espace public (900€ en 2014), les photocopies...

Même si nous avons été aidés par des subventions pour améliorer notre patrimoine communal, c'est la commune qui en a supporté l'essentiel; certains d'ailleurs nous ont reproché de penser plus aux touristes qu'aux Suzannais !

En 2014, nous avons procédé à la réfection de la toiture de l'église (coût pour la commune: 64692€ pour un montant total de 138695 €) et des cloches (aide parlementaire).

Grâce à la Fondation du Patrimoine et aux dons des Suzannais, nous avons collecté un peu plus de 14000€.

Nous pouvons être fiers de cette mobilisation collective car nous en voyons déjà les résultats en termes de fréquentation touristique.

Grâce à notre engagement, Sainte-Suzanne est devenue une porte d'entrée incontournable de la Mayenne; à titre d'exemple, les sites internet de la commune ont attiré environ 260 000 visiteurs en 2014 sans compter la page Facebook de la commune mise en place à l'occasion de l'émission du Village Préféré des Français.

À cela, il faut ajouter plus de 260000 visiteurs aussi de la page GOOGLE où je mets en ligne des images et vidéos des différentes animations de Sainte-Suzanne.

Mais tout cela est bien fragile; la vie d'une collectivité peut être sujette à des fluctuations importantes; souvenons -nous de « Sainte-Suzanne, la belle endormie ».

L'âge moyen des Suzannais est un souci pour l'avenir de nos associations (229 Suzannais ont plus de 70 ans !)

Il nous faut donc nous renouveler et attirer des jeunes.

La commune et les associations ont bien conscience de cet enjeu, il est préférable d'aider à la réalisation de projets comme celui du concours de Miss Mayenne 15-17 ans que de payer les dégradations faites par d'autres.

Je terminerai en présentant à Jean-Pierre et à Jocelyne mes vœux au nom du Conseil et de l'ensemble du personnel communal.

" La Truite Suzannaise "

Depuis la mi-décembre, l'association de pêche "la Truite suzannaise" prépare activement la saison de pêche 2015. L'écloserie a repris du service le 23 décembre. 60 000 œufs de truites sont arrivés en provenance de l'Ardèche. Après éclosion, les truitelles seront élevées jusqu'à une taille de deux à trois centimètres avant d'être réparties, fin février ou début mars, dans les rivières de première catégorie du département.

Chaque matin, Alain Fouqueray, président de "la Truite suzannaise", et quelques passionnés surveillent attentivement la croissance des alevins. Nous rappelons que l'écloserie est ouverte tous les jours, pour les personnes intéressées, vers 9h30.

Alain Fouqueray explique le but de cette opération: *"Chaque année, depuis douze ans maintenant, la fédération de pêche de la Mayenne nous aide dans cette opération de peuplement de l'Erve en truites sauvages. Quelques indices nous permettent de penser que nous sommes sur la bonne voie. En effet, depuis la suppression des barrages, l'Erve a retrouvé son cours naturel. Les contrôles effectués prouvent que, d'une part, la qualité de l'eau s'améliore petit à petit et que d'autre part, les pêches électriques effectuées chaque année démontrent que les truites sauvages et les espèces d'accompagnement (chabot, loche, vairon, goujon...) sont de plus en plus nombreuses. Enfin, les pêcheurs ont commencé à capturer des truites sauvages nées de l'écloserie."*

Fermé depuis le 2 novembre, l'étang des Chauvinières, route de Saint-Léger-en-Charnie, a été réempoissonné. Le 8 janvier, l'association a procédé à une mise à l'eau de 200kg de carpes, de gardons et de tanches en provenance de l'Eure.

Cartes de pêche:

Le prix des cartes a augmenté en 2015. Cette augmentation est à imputer à la Fédération nationale. La carte personne majeure est à 73 euros, l'EHGO est à 95 euros.

On peut, sur internet, sur le site www.cartedepeche.fr, imprimer sa carte de pêche avec, bien sûr, la possibilité de choisir son AAPPMA. Il est important de le signaler car une société de pêche ne peut vivre qu'avec la vente des cartes qui lui sont attribuées. Alain Fouqueray ajoute: *"Je pense qu'il est légitime de prendre sa carte de pêche là où l'on fait l'ouverture."*

Les cartes de pêche sont également disponibles à Sainte-Suzanne à l'hôtel-restaurant Beauséjour, rue de la Libération et à la supérette Viveco, rue des Coëvrons.

Dates à retenir:

Samedi 14 mars à 8 heures: ouverture de la pêche à la truite en rivière de 1ère catégorie. (Des truites seront mises dans la rivière une semaine avant l'ouverture.)

Samedi 28 mars: ouverture de la pêche à l'étang des Chauvinières. (fermeture le dimanche 29 novembre)

Dimanche 10 mai: à l'étang des Chauvinières, concours comptant pour le challenge du Haut-Anjou.

Il y aura probablement deux autres concours, l'un organisé par les pompiers du Centre de secours de Sainte-Suzanne, l'autre organisé par le Comité des fêtes de Chammes.

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu le samedi 7 février à 15h dans les locaux de la 3C, rue Jean de Bueil.

Je souhaite une bonne année de pêche à tous.

Alain Fouqueray



Tram' d'art

Tram'd'art est une fédération d'artisans d'art qui regroupe 4 métiers différents. C'est aussi la combinaison de quatre matières: la terre, le fer, le bois et le verre.

Pascal Grignoux présente des pièces de ferronnerie d'art;

Babeth et Dominique Plessis proposent des œuvres en bois tourné;

Hervé et Christine Labbé créent des bijoux de verre filé à la flamme;

Enfin, Paula Mouton est spécialisée dans la décoration de porcelaine, verre et cristal.

Ils ont tous la même vision de la création et de la vente. Les pièces fabriquées sont toutes des pièces uniques et de qualité.

Ouverte au printemps, la boutique de ces artistes s'est intégrée au sein du commerce suzannais renouant avec le passé artistique et artisanal de la Cité. Suite à une première année prometteuse, le magasin vient d'être transféré Place Hubert II, à l'emplacement de l'Atelier de l'Étoile.

Pendant la durée des travaux (jusqu'à la mi-mars), il est possible de prendre contact avec Paula Mouton au 02 53 77 95 52 ou au 06 37 26 39 73 ou par mail: paloula@aol.fr

Je suis plus spécialement chargé de la communication et de l'animation (Médiéville 53); je suis également le délégué à la distribution d'eau potable: SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Sainte-Suzanne, Chammes, Blandouet.

La Communication

Le journal " la Voix du Conseil "

Il s'agit plus particulièrement, pour ce qui me concerne, de la diffusion du journal communal " *la Voix du Conseil*".

Le numéro de février qui porte le numéro 80 sera distribué dans les familles le premier lundi du mois.

Rappelons-nous: le journal n° 1, paru en juin 2008, ne comportait que le recto d'une feuille 21cm/29,7cm imprimée en noir et blanc. Nous pouvions lire dans l'encadré de présentation de ce numéro: "*La voix du Conseil* " ?? : *régulièrement, par ce petit journal, l'équipe municipale vous tiendra au courant de ses décisions, d'événements particuliers, ou de rendez-vous à ne pas manquer.*

Au fil des années, notre journal est passé de 1 page, à 2 pages, 4, 8, 12 puis 16 pages aujourd'hui.

Nous espérons avoir répondu à l'attente des Suzannais et nous comptons bien continuer dans cette voie.

L'agenda

Cette année, vous ne recevrez pas l'agenda 2015 de Sainte-Suzanne.

Nous avons décidé, à l'unanimité, de ne pas renouveler le contrat qui nous liait à Média Diffusion Conseil qui l'éditait chaque année.

Bien sûr, l'édition de cet agenda était gratuite pour la commune mais sa diffusion auprès de tous les Suzannais n'était possible que grâce à une très lourde participation financière des commerçants et des artisans qui, depuis quelques années, nous ont fait part de leur " lassitude". C'est l'unique raison qui nous a incités à rompre la contrat avec Média Diffusion Conseil.

Toutefois, nous essaierons d'intégrer régulièrement dans le journal communal des informations dont chacun pourrait avoir besoin (documents à conserver, démarches administratives, numéros utiles...)

animations organisées par Médiéville53

Les animations récurrentes ont toutes été reconduites en 2014 (chasse aux œufs de Pâques, fête de la musique, loto alimentaire, vide grenier, festival des Nuits de la Mayenne, marché de Noël); elles seront reprises en 2015. Les dates vous seront communiquées dans le journal.

Des animations nouvelles en 2014

Les animations médiévales, tous les mercredis des mois de juillet et août, spectacle gratuit animé par Anim'histo,

Spectacles équestres animé par les " Écuyers de l'histoire" (l'un des spectacle a eu lieu sur le site du Pont-Neuf),

La fête des " Jeux d'antan ", programmée début août dans le parc de la Butte Verte, a connu un vif succès auprès de ceux qui y ont participé. Chacun a pu revivre l'ambiance des fêtes locales d'autrefois; enfants, adolescents, adultes: chacun a pu y retrouver son compte.

Le spectacle animé par Marie Guertzaille, humoriste breton réputé dans tout le grand ouest, a connu un gros succès avec plus de 650 spectateurs sur les deux représentations.

J'en profite pour remercier la vingtaine de bénévoles (membres de Médiéville ou non) qui m'ont épaulé pour que ce spectacle se déroule dans les meilleures conditions.

" Midi en France" émission de France3: une séquence de l'émission de France3 " Midi en France" a été enregistrée à Sainte-Suzanne le vendredi 10 octobre dernier.

Cette émission présentée par Laurent Boyer a été diffusée sur France3 le jeudi 13 novembre à 10h50.

Un excellent reportage qui a su mettre en valeur les attraits touristiques de notre village.

Animations 2015: se reporter page 5 de ce journal.

SIAEP: se reporter page 14 de ce journal.



La VOIX du CONSEIL

« La VOIX du CONSEIL » ?? : Régulièrement, par ce petit journal, l'équipe municipale vous tiendra au courant de ses décisions, d'événements particuliers, ou de rendez vous à ne pas manquer

JUIN 2008
N°1

Cet été à la PISCINE

Ouverture : Samedi 28 Juin 2008
Fermeture : Dimanche 31 Août 2008

Horaires: du Mardi au Dimanche

Matin 11h – 12h30
Après-midi 14h – 19h30

Nota: du 14 Juillet au 18 Août :
ouvert le lundi de 14h à 19h30

Tarif: **Matin** Enfants: 0,55 €
Adultes: 1,05 €

AM Enfants: 1,55 €
Adultes: 2,90 €

Activités à la Piscine du 14 Juillet au 17 Août 2008

Lundi-Mercredi-Vendredi de 10h à 12h :
Activités sportives (7/12 ans)

Tarif: 12 € la semaine

Mardi-Jeudi-Samedi de 10h à 11h
Aquagym (Adultes)

Tarif: 3€ la séance (par carnet de 5 séances)

Les 17 Juillet et 7 Août 2008 à partir de 19 h
Initiation à la plongée

Le dimanche 17 Août: mini triathlon ouvert à tous

Renseignements et inscription à la Mairie

Le 6 Juillet 2008

(Salle Maxime LETARD)

Fêtes des Associations

Photos et Musique en Fête

Stands d'exposition des associations

Participation des Pompiers de Ste Suzanne

9heures30: Randonnée pédestre.

10 heures: Jeux pour enfants (âge de l'école élémentaire)

12 heures: APERITIF en musique
Harmonie de Sainte-Suzanne

13 heures 30: Repas en musique
Banda'Suzanne
Chorale de l'Amicale du Fil d'Argent

Prix du repas: **Adultes: 13,50 €**
Enfants: 6,50 €

Réservations: Office de Tourisme de Ste-Suzanne

15 heures: Concert

Harmonie Belge de Waremmes
Harmonie de Ste Suzanne

Assemblée Générale de l'Amicale du fil d'argent

Bernadette CABALLERO, Présidente de l'amicale du fil d'argent, a convié les adhérents de l'association à se réunir en assemblée générale à la salle des fêtes Fernand-Bourdin le jeudi 15 janvier.

Le bilan moral, présenté par Monique Jeanne, secrétaire, et le bilan financier présenté par Noëlle Papion, trésorière, ont été approuvés à l'unanimité.

Gérard Le Roy, (vice Président) Christiane Le Roy, Roger Bénesteau, Huguette Choynet (secrétaire), Maurice Ferrand, membres du conseil d'administration sont démissionnaires.

Bernadette Caballero a tenu à rendre hommage aux membres de l'amicale décédés en 2014: Pierre Chéreau, Éliane Guyon (trésorière), Paulette Moreau, Paulette Ferrand, Joseph Brunet, Georgette Guiblet ainsi que Marie-Jo Ragot et Marie-Suzanne Piednoir, décédées en janvier de cette année 2015.

Les membres sortants du Conseil d'administration: Jean-Claude Bouteloup, Monique Lens et Monique Jeanne, ont tous été réélus.

Bernard Huchedé, Jean-Michel Gilles et Jocelyne Morteveille ont été élus membres du Conseil d'administration.

L'assemblée générale s'est terminée par la galette des rois servie aux 70 adhérents présents.

Afin d'élire le bureau et d'établir le calendrier des animations de l'année 2015, le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 20 janvier dernier.

Ont été élus:

Présidente: Bernadette Caballero

Vice-président: Bernard Huchedé

Trésorière: Noëlle Papion

Trésorière adjointe: Jocelyne Morteveille

Secrétaire: Monique Jeanne

Secrétaire adjointe: Annick Vannier

Les animations régulières sont reconduites :

- Jeux de cartes : le 2^{ème} et le dernier jeudi de chaque mois sauf exceptions (salle Fernand Bourdin),
- Chorale : répétition chaque vendredi à 14h30 (salle Maxime Létard),
- Pétanque : tous les lundis à 13h30 (horaire d'hiver) ou à 14h (horaires d'été).

Toutes les personnes ayant plus de 60 ans et souhaitant participer aux activités de l'amicale peuvent contacter Bernadette Caballero au 02 43 01 40 58.

Les cotisations 2015 restent fixées à 16 euros.



Hôtel** **Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

F.T.S. Randonnée Pédestre

La saison 2015 des randonnées pédestres organisées par les Francs-Tireurs suzannais commence le mercredi 11 février prochain sur un circuit de 8 km à Sainte-Suzanne.

Le rendez-vous est à 14h, Place Fernand-Bourdin.

À l'issue de la randonnée, la galette des rois sera offerte à tous les participants.

Il est toujours possible de renouveler sa licence ou de la commander auprès du responsable de la section randonnée des FTS.

Le calendrier de la saison 2015 est également disponible.

Les randonnées ont lieu un mercredi sur deux de février à novembre.

À noter qu'à chaque randonnée, un circuit réduit sera proposé aux randonneurs qui ne peuvent pas marcher sur de trop longues distances.

Contact: Dany Lefeuvre

Tél: 02 43 01 41 91

Dès 50 ans, préparez votre retraite

Vendredi 6 et
samedi 7 mars 2015
Parc des Expositions de Laval Saint-Berthevin

Entrée gratuite

tremplin
RETRAITE
préparer et réussir
votre passage à la retraite

**Tremplin Retraite, votre salon
pour préparer et réussir votre retraite**

Manifestation organisée par les Caisses de Retraite

Carsat RSI CNAF CNIEG CNRAFL

en partenariat avec
Programme des conférences sur tremplinretraite.fr

SOIRÉE THÉÂTRE

Ecole Sainte-Marie et



Espèces menacées



**Rire
garanti**

Une comédie en 2 actes

7 mars 2015 – 20h30

Salle des fêtes de Chammes

Réservation : 07.81.83.89.70

Tarif : 8 € - Gratuit pour les moins de 6 ans

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

LAMY

Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001

< Musiques pour tous >

Chers amis,

Nous voici arrivés au terme de l'année. J'ai le plaisir de vous exprimer, avec mes vœux les plus sincères pour 2015 mes remerciements pour votre fidélité qui a contribué à la réalisation de tous les concerts prévus en 2014.

Programmation des manifestations envisagées pour 2015 (la plupart des lieux et des dates sont déjà arrêtés).

Salle socioculturelle Maxime-Létard à 16 heures:

- **Le 8 mars:** un concert de musique Klezmer, un trio instrumental avec chant: violon, violoncelle et cymbalum,
- **Le 3 mai:** un concert conférence "le trombone dans la musique contemporaine" par Jean-Christophe Bergeron et Jean-Michel Foucault,
- **Le 31 mai:** un récital de piano 4 mains: le duo "Alter Ego" Hélène Leloup et Clément Gélebart,
- **Le 28 juin:** un concert d'art lyrique avec la cantatrice Chérise Lukow et la pianiste Claire Foison que nous avons déjà reçues avec bonheur,

Au château (en collaboration avec Pascal Trégan, conservateur du château et animateur du Patrimoine en Mayenne):

- **Le 13 mars:** au cours d'une manifestation organisée par Pascal Trégan, la flûtiste Nathalie Jouenne interviendra partiellement dans le déroulement de la soirée.
- **Le 7 juin:** quatuor de violoncelles "les volutes" créé par Frédéric Borsarello.

L'horaire, en général 16 heures, sera à confirmer.

Un ou deux autres concerts dont les dates et le contenu restent à fixer, sont à l'étude. La liste n'est pas exhaustive.

Enfin, cette année, une collaboration avec le musée de Jublains nous permettra d'accueillir dans les thermes de l'église de cette ville le 6 septembre le pianiste Éric Artz en récital.

Deux nouveautés:

- Le 4ème prix "Musiques pour tous" accordé jusqu'à présent au concours international de piano devient désormais 1er prix du concours national de piano de Mayenne. Il aura lieu le 14 mars dans la même ville.

- Deuxième nouveauté: pour ceux qui ne le savent pas encore, moins artistique mais pas moins intéressante, est que l'administration fiscale nous a informés que les cotisations et dons effectués au bénéfice de l'association en 2014 et à l'avenir sont désormais déductibles des impôts.

L'assemblée générale de l'association se tiendra probablement le samedi 21 mars 2015.

Je suis sûr que ces bonnes perspectives vous apporteront beaucoup de bons moments musicaux.

Jean Foison

Auto, habitation, santé
Épargne long terme
Assurances professionnelles



Carol-Marie GOUTELLE N°ORIAS 07009383
Agent général
7, place de la Basilique - 53600 EVRON
02 43 01 92 87
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com



Association "Musiques pour tous" propose un

Concert-Conférence

Éclats de musique dans un temps de guerre
(concerts de la guerre 14-18, hommage à Jean Dédé, prix de Rome 1919, qui vécut à Sainte Suzanne)

Dimanche 17 mai 2015
à Sainte Suzanne
Salle Socioculturelle

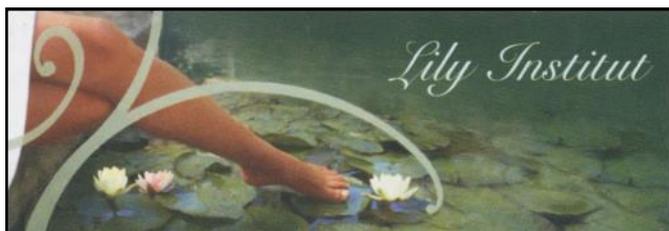
Avec exposition

Conférence à 15h
Christiane Lagny Dehez

Concert à 16h30
Trio THALBERG
Violon : G. TORGOMIAN
Violoncelle : F. BORSARELLO
Piano : A. DIDRY-DETHAÏLE

Interprétation des oeuvres de :
Debussy, Bouffanger, Déré, D'Indy

Entrée : 12 euros



Lily Institut

Piger Aurélie
14 rue du camp des Anglais
53270 St Suzanne

06.85.68.98.09.

N'hésitez pas à prendre rendez vous...

SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES
ZI des Nochetières
53600 EVRON

02.43.01.36.74.

Venez découvrir toutes nos occasions,
et les véhicules neufs



PEUGEOT



Réparation des cloches de l'église



La grosse cloche avec ses anges jouant de la trompette



Tintement et battant de la cloche 3

Décembre 2013, l'entreprise GOUGEON de Villdômer (37) chargée de la maintenance campanaire a mis en évidence des dysfonctionnements importants sur les cloches de l'église et leur mécanisme.

Le clocher abrite 3 cloches:

- la grosse cloche n°1 (diamètre: 1270 mm et poids: 1 370 kg)
- la moyenne cloche n°2 (diamètre: 1050 mm et poids: 667 kg)
- la petite cloche n°3 (diamètre: 960 mm et poids: 474 kg)

La grosse cloche, datant de 1863, semblait en bon état général; cependant, ses points de frappe étaient sérieusement dégradés par le battant. Celui-ci a été rechargé par soudure; de ce fait, le métal très dur, attaquait le bronze de la cloche (dont des morceaux se détachaient). La seconde cloche, datant de 1863, et la plus petite de 1764, connaissaient la même problématique à cause de leur battant de type industriel. Leurs points de frappe étaient sérieusement creusés.

Les appareils de mise en volée, datant de plus de 60 ans, faisaient que les cloches se balançaient à une vitesse effrénée, avec une amplitude beaucoup trop importante. Le mécanisme « usé » ne permettait plus de réduire cette envolée. De plus, avec une telle amplitude, les charpentes étaient sérieusement sollicitées d'où un risque de désassemblage des poutres.

Les appareils de tintement, très vétustes, étaient équipés de boule de frappe en acier, ce qui donnait un son strident.

Suite à ce constat, il a été proposé:

le remplacement des battants de type « bollée » qui permet de retrouver les sonneries d'antan pour un montant de 3 415,00 € HT (4 084,34 € TTC)

la mise en sécurité des cloches par un système linéaire et télécommandé et des appareils de tintement équipés de boule de frappe « harmonique » pour un montant de 9 200,00 € HT (11 003,20 € TTC)

La commune a sollicité M. CHEVROLLIER Guillaume, député de la Mayenne, dans le cadre des fonds de la réserve parlementaire pour l'octroi d'une aide au financement de cette opération. Il a été accordé la somme de 6 300,00 €.

Yann et Nathalie

*Le rendez-vous des senteurs
des cosmétiques et de la déco*

Senteurs et Charme d'Antan
5, rue Henri IV
53270 SAINTE-SUZANNE
Tél : 06.98.99.65.12



“ PÉCHÉ DE GOURMANDISE ”
LE BISTROT
Rue place Hubert II de Beaumont
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39



Siren 530 885 342 00010

VIVECO



Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée du travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

À cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtes est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 2 février au 2 mai 2015, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Syndicat d'eau: SIAEP de Sainte-Suzanne

Infos utiles

Surconsommation due à une fuite d'eau: que faire?

La loi dite " Warsmann " permet, sous conditions, le plafonnement des factures d'eau en cas de consommation anormale lorsque l'abonné peut prouver que cette surconsommation est due à une fuite après compteur dont il a fait effectuer la réparation par un professionnel:

Le local desservi doit être un local d'habitation,

La consommation d'eau constatée doit être supérieure au double de la moyenne des consommations sur la période équivalente des 3 dernières années,

La fuite d'eau concerne les canalisations (en dehors de fuites provoquées par les appareils ménagers ou les installations sanitaires...)

Fournir une attestation du plombier spécifiant que la fuite a bien été réparée,

Transmettre la demande à Véolia dans un délai d'un mois après avoir été informé de la consommation anormale.

Un conseil pour éviter de tels désagréments: ne pas attendre la réception de la facture d'eau; relever régulièrement le compteur d'eau (une fois par mois) et prévenir le plombier en cas de consommation anormale.

Prix de l'eau

À partir du 1er janvier 2015, le Comité syndical a décidé d'augmenter le prix de l'eau de 3,23% par an soit 5,34% de la part syndicale.

Prix de l'eau en 2014: 1,37 € / m³ - HT

Prix de l'eau en 2015: 1,44 € / m³ - HT

Soit une augmentation de 0,07 € / m³ HT

Les raisons de cette augmentation annuelle:

Afin que la totalité du réseau d'eau potable sur l'ensemble des syndicats d'eau des Coëvrons soit renouvelé sur une période de 60 ans, le schéma départemental d'eau potable impose de renouveler chaque année 1,7% du réseau, soit pour Sainte-Suzanne: 1,470 km. (Notre réseau compte près de 90 km de canalisations.)

Le prix de revient du renouvellement de notre réseau s'élève donc annuellement à 117 639 €, soit 80 € par m³l.

Sans cette augmentation du prix de l'eau, nos syndicats d'eau ne pourraient pas équilibrer leur budget.

J'espère que ces informations vous seront utiles.

JC Bouteloup

Vœux 2015: intervention de Pascal Guerveno

Pascal Guerveno, chargé en particulier des travaux voirie, espaces verts et bâtiments a rappelé les réalisations 2014 et les projets 2015. Il a adressé ses condoléances à Mme Demeulemeester au nom des anciens conseillers qui ont siégé avec lui au Conseil municipal. Il a chaleureusement remercié les employés communaux et intercommunaux pour leur activité quotidienne pour l'entretien, l'aménagement et l'embellissement de notre commune. A ce titre, il a tenu à féliciter Étienne, Yves et Michel, grâce auxquels SAINTE-SUZANNE a pu obtenir sa 2ème fleur par le jury régional des Villages Fleuris, le 14 novembre à Pornichet. A cette occasion, le maire Jean-Pierre Morteveille, leur a remis la médaille de SAINTE-SUZANNE. L'embellissement de la commune est aussi dû aux particuliers qui fleurissent leur jardin visible de la rue.



La nouvelle salle de répétition de l'Harmonie

L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725
3, place des charrières
53270 SAINTE-SUZANNE

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Vente sur palettes
arrivage permanent de lots
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

NOUVEAU !!!

PRÈS DE CHEZ VOUS...

ADP'elec

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

.....David PÉRICHE.....

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

Contactez-moi pour
1 étude PERSONNALISÉE
et GRATUITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHE
53270 SAINTE-SUZANNE

© 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com

Les Animations de Février-Mars

Mercredi 12 février

14h : parking de la salle Fernand Bourdin - Randonnée pédestre à Sainte-Suzanne - Circuit de 8 km - Galette des Rois offerte à l'issue de la randonnée - « FT Suzannais »

Mercredi 26 février

13h30 : parking de la Croix Couverte - randonnée pédestre à Loupfougères (le loup dans les fougères) - 9km « FT Suzannais »

Dimanche 1er mars

14h15: musée de l'auditoire - Promenade des moulins - " Association des Amis de Sainte-Suzanne "

Samedi 7 mars

20h30: Salle des fêtes de Chammes - Théâtre " *Espèces menacées* " - comédie en 2 actes - " école Sainte-Marie "

Dimanche 8 mars

16h: salle Maxime-Létard - Concert - *Trio instrumental Kletzmer avec chant*: violon, violoncelle et cymbalum - " Association Musiques pour tous "

Mercredi 12 mars

13h30 : parking de la Croix Couverte - randonnée pédestre à Saint-Christophe-du-Luat (les fours à chaux) - 11 km - « FT Suzannais »

Samedi 14 mars

8h: ouverture de la pêche à la truite en rivière de 1ère catégorie - " Société de pêche la Truite suzannaise "

Vendredi 20 mars: « C'est le printemps ! »

Dimanche 22 mars

À partir de 8 heures: salle Fernand-Bourdin - élections départementales (1er tour)

Mercredi 25 mars

14h: Place de l'église - randonnée pédestre à Vaiges - 10 km - « FT Suzannais »

Vendredi 27 mars - Samedi 28 mars - dimanche 29 mars

Journées européennes des métiers d'art

Dimanche 29 mars

À partir de 8 heures: salle Fernand-Bourdin - élections départementales (2ème tour)

De 9h à 17h: Salle Maxime-Létard - **Bourse petite enfance** « APE école Sainte-Marie »

CIAP / Château/Donjon/Bergerie – Horaires et périodes d'ouverture

du 1er février au 30 juin: 9h45 - 12h30 / 13h30 - 17h15

(sauf les week-end et jours fériés de mai, juin et septembre: 10h - 13h / 14h - 19h)

Du 1er juillet au 31 août: tous les jours: 10h - 19h

Infos non communiquées pour la période du 1er septembre au 31 décembre

Gratuit le premier dimanche du mois.

Contact :

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@cg53.fr

www.chateaudesaintesuzanne.fr

AG des Amis de Sainte-Suzanne

L'Assemblée Générale de l'Association des Amis de Sainte-Suzanne s'est tenue le samedi 17 janvier.

Présidée par Bob Marshall, cette réunion avait pour objectif de réorganiser l'association après la reprise de la gestion du musée par la 3C.

Un prochain article à paraître dans La Voix du Conseil fera le point sur toutes ces évolutions.

